

Tarifs familles 2009 – 2010

FRAIS ADMINISTRATIFS PAR FAMILLE : 9,20 €

LES PARCOURS	EVEIL MUSICAL	ATELIER FLUTIBOUM	FORMATION MUSICALE	INSTRUMENTS	ATELIERS	ENSEMBLE Ou ORCHESTRE	CHORALE	
PARCOURS 1	135,00							
PARCOURS 2		151,00	1 ^{er} enfant inscrit	151,00	1 ^{er} enfant inscrit	349,00	gratuit	gratuit
			2 ^e enfant inscrit	120,80	2 ^e enfant inscrit	279,20		
			3 ^e enfant inscrit	90,60	3 ^e enfant inscrit	209,40		
PARCOURS 3 Enfant et Ado (possible dès le 2 ^e année d'instrument) -13ans			Inscription obligatoire En parcours 2 FM		1 ^{er} enfant inscrit	250,00	gratuit	gratuit
					2 ^e enfant inscrit	200,00		
					3 ^e enfant inscrit	150,00		
PARCOURS 3 Adulte (possible dès le 2 ^e année d'instrument) +13ans			Ado et Adultes 151,00 (facultatif à partir de la 2 ^e année)		Si élève débutant	idem parcours 2 FM +Instrument	gratuit	gratuit
					Si 2 ^e me année et suivantes	250,00		
PARCOURS 4					1 ^{er} enfant inscrit	349,00	gratuit	gratuit
					2 ^e enfant inscrit	279,20		
					3 ^e enfant inscrit	209,40		
					Adulte	530,00		
PARCOURS 5					Ado 151,00			
					Adulte 184,00			
PARCOURS 6						72,00	31,00 / heure	
PARCOURS 7					Enfant	530,00		
					Adulte	689,00		

Parcours 2, 3, 4 : cours d'instruments dispensés, dans la mesure du possible, sous forme collective (2 ou 3 élèves)

- Pour élèves extérieurs au SIM:

Parcours 5 exclusivement. (Tarification x 2)

- Il est possible de suivre plusieurs parcours
- Acompte de 50 euros par élève à l'inscription.

Versement du solde

Par prélèvements automatiques ou paiements après réception de la facture et auprès du Trésor Public

- en 1, 3 ou 9 fois pour les parcours 2, 3, 4, 7

- en 1 et 3 fois pour les parcours 1 et 5
 - en 1 fois pour le parcours 6 et extérieurs
- Chèques vacances acceptés (sauf acompte).

Attention : une précision qui a son importance

- **Tout cours commencé est dû pour l'année même en cas d'abandon en cours d'année.**

- **Tarif élève enfant** : enfant mineur ou jeune adulte qui n'est pas autonome financièrement

- **Tarif élève adulte** : personne majeure autonome financièrement.

L'école de musique du SIM

C'est :

**L'école de musique des Communautés
de Communes du Pays de Bécherel et
de la Bretagne Romantique**

**Des cours dispensés sur les communes
de**

**Bécherel, Combourg, Irodouër,
Romillé,
Saint Pierre de Plesguen et Tinténiac**

**Une approche pédagogique
différenciée répartie en 7 parcours**

Rentrée 2009 - 2010



Inscriptions et réinscriptions

du

lundi 22 Juin

au

Jeudi 2 juillet.

Pour tout renseignement :

☎ 02 99 68 08 78

sim.bbr@wanadoo.fr

L'école de musique du SIM vous propose : 7 Parcours Pédagogiques Différenciés



1

Parcours d'éveil

Itinéraire de sensibilisation à la Formation musicale

A partir de 6 ans

Sensibilisation à la musique
Classe d'éveil musical
Cours collectifs de 45 mn pour les élèves du Cours Préparatoire uniquement.



2

Parcours Complet

Apprentissage musical soutenu

A partir de 7 ans

Formation musicale:

Sur 2 cycles

Formation instrumentale

Au choix :

22 instruments au choix (Cf liste instruments enseignés)

Pratiques collectives

En fonction de l'instrument pratiqué (Cf liste des ensembles instrumentaux parcours 6)



3

Parcours Libre

*Possible à partir de la 2^{de} année d'apprentissage instrumental
Permet d'organiser ses études à son rythme*

-13ans

Formation musicale

Idem Parcours 2

Formation instrumentale

Au choix :

22 instruments au choix (Cf liste instruments enseignés)

2 élèves en alternance

Pratiques collectives

En fonction de l'instrument pratiqué (Cf liste des ensembles instrumentaux, parcours 6)

+ 13ans

Formation musicale

Facultative à partir de la seconde année

Formation instrumentale

Au choix :

22 instruments au choix (Cf. liste instruments enseignés)

2 élèves en alternance

Pratiques collectives

En fonction de l'instrument pratiqué (Cf. liste des ensembles instrumentaux, parcours 6)



4

Cours de soutien instrumental pour musicien amateur

Elèves ayant fini la FM Adultes

Au choix :

22 instruments au choix (Cf liste instruments enseignés)

Ce parcours est à associer **obligatoirement** au parcours 6

les Instruments enseignés dans les parcours 2, 3, 4 et 7

Classe préinstrumental : Flutiboum

Les instruments à cordes :

Violon, Violoncelle, Contrebasse, Guitare classique, Guitare basse,

Les instruments à vent :

Flûte à bec, Flûte traversière, Clarinette, Saxophone, Trompette, Trombone, Tuba.

Les instruments traditionnels :

Cornemuse, Bombarde, Biniou kohz, Flûte irlandaise, Accordéon diatonique. Harpe celtique

Les claviers :

Piano, Orgue classique, Accordéon Chromatique.

Les percussions :

Batterie.



5

Parcours Ateliers

12 ans et plus

Apprentissage et approfondissement de disciplines telles que

- Comédie musicale
- Chansons
- Guitare d'accompagnement
- Guitare électrique
- Musiques actuelles



6

Pratiques collectives vocales et instrumentales

Les ensembles vocaux :

Pour les adultes

Chorale

« A travers chant »
Romillé, répétitions le jeudi soir

Pour tous

Les Orchestres

Harmonie,

Orchestre à cordes,
Orchestre de chambre,
Orchestre symphonique
Bagadig

**

Les Ensembles

Accordéons

Saxophones,

Violoncelles,

Harpes

Guitares classiques,

Percussions,

Jazz rock,

Musique de chambre,

Musiques traditionnelles,

Et aussi

Cours de déchiffrage.



7

Cours instrument pour musicien amateur

Ados et Adultes

(Cf liste des instruments enseignés)

Inscriptions en fonction des places disponibles

Pour les élèves débutants,

Selon condition de ressources,

Location de :

- 2 violons,
- 2 violoncelles,
- 1 contrebasse,
- 2 clarinettes,
- 2 saxophones,
- 2 trompettes,
- 2 trombones,
- 1 tuba,
- 2 accordéons diatoniques,
- 3 accordéons chromatiques

*

Joindre le dernier avis d'imposition ou de non imposition à la demande de prêt

NOUVEAU !!!

Pour les élèves des parcours 2, 3, 4 :

Réduction tarifaire accordée aux familles en fonction du quotient familial.

Joindre au dossier d'inscription, la photocopie du dernier avis d'imposition ou de non imposition.